

Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 196-2020
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2020.RRGR.259

Déposée le : 14.07.2020

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Reinhard (Thun, PLR) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -

Marquage de l'électricité en 2020, après la fermeture de Mühleberg

La centrale nucléaire de Mühleberg a été mise à l'arrêt à la fin de l'année 2019, et d'autres suivront. Dans le même temps, le besoin en électricité croît de façon exponentielle. Il serait judicieux de savoir si la politique énergétique menée en Suisse et dans le canton de Berne pourrait nous rendre à nouveau fortement dépendants de la production étrangère, nous faire courir un risque de rupture d'approvisionnement électrique ou nous amener à devoir produire de l'électricité avec des centrales qui rejettent une grande quantité de CO₂.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Comment se présente actuellement le marquage de l'électricité / le bouquet énergétique en Suisse et dans le canton de Berne – comment compense-t-on en particulier l'arrêt de la production d'énergie de Mühleberg (en Suisse et à l'étranger) ?
2. Une fois que toutes les autres centrales nucléaires de Suisse seront à l'arrêt, quel sera, d'après les prévisions, le marquage de l'électricité / bouquet énergétique ?
3. La mobilité électrique est une tendance incontournable et encouragée. Quelle serait la capacité d'approvisionnement électrique des centrales du canton et du pays si, dans les dix prochaines années, la moitié du parc automobile et des chauffages de bâtiments fonctionnaient à l'électricité (infrastructure de réseau comprise) ?
4. Quelles mesures le canton de Berne devrait-il prendre pour ne pas dépendre de l'étranger pour son approvisionnement électrique ?
5. En complément à la question 3 : comment le prix de l'électricité va-t-il vraisemblablement évoluer ?
6. Si nous sommes contraints d'importer notre électricité, quelle est la probabilité pour qu'elle soit produite par des centrales à charbon / gaz ou des centrales nucléaires ?

7. Quelles surfaces devrions-nous mettre à disposition dans le canton de Berne si nous voulions couvrir l'intégralité des besoins en électricité avec des panneaux solaires et des éoliennes ?

Destinataires

- Grand Conseil